MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

BULLETIN
DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 48 (1949), p. 1-38

Louis-A. Christophe

La stèle de l'an III de Ramsès IV au Ouâdi Hammâmât, nº 12 [avec 1 planche].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711264	*La chapelle d'Osiris Ounnefer Neb-djefaou*	Laurent Coulon
9782724711752	*Guide du Caire Islamique*	Hadrien Collet
9782724711660	*Mélanges de l'Institut dominicain d'études orientales 41*	Adrien Candiard (éd.)
9782724711745	*Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)*	
9782724711271	*Du côté de chez Zeus*	Emmanuel Botte (éd.), Hélène Cuvigny (éd.), Michel Reddé (éd.)
9782724711677	*La Description de l'Égypte*	Paul-Marie Grinevald
9782724711714	*La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne*	Sylvie Ayari
9782724711899	*BCAI 40*	

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

LA STÈLE DE L'AN III DE RAMSÈS IV AU OUÂDI HAMMÂMÂT (N° 12)

(avec une planche)

PAR

LOUIS CHRISTOPHE.

C'est pour trois raisons que j'entreprends une nouvelle publication de cette stèle.

1° La belle photographie de Couyat (Couyat-Montet, *Les inscriptions... du Ouâdi Hammâmât,* pl. IV — j'ai cru utile de la reproduire dans mon article, cf. pl. I) permet d'apporter un certain nombre de corrections intéressantes au texte publié par M. Montet dans le même ouvrage (p. 35-38).

2° La stèle n'a jamais été traduite en entier. La traduction la plus récente, celle de Breasted [1], omet cinq lignes et demie sur vingt-deux, soit un quart du texte total. Manquent en effet les lignes 3, 4, 5, 6, 7 et la moitié de la ligne 8 qui nous fournissent, comme l'avait pressenti Brugsch [2], des renseignements certains sur la politique intérieure du souverain.

3° Cette stèle est à la base de notre connaissance de l'organisation de l'armée à l'époque ramesside. Brugsch l'avait déjà remarqué. Il n'est pas inutile d'y revenir et de compléter, à la lumière d'autres documents, ce qu'a pu écrire l'égyptologue allemand.

[1] Breasted, *Ancient Records...*, IV (1906), § 461-468.

[2] En 1877, Brugsch a donné dans *Geschichte Aegyptens,* p. 620 et suiv. un commentaire des huit premières lignes de l'inscription et une traduction complète du reste.

BIFAO 48 (1949), p. 1-38 Louis-A. Christophe
La stèle de l'an III de Ramsès IV au Ouâdi Hammâmât, nº 12 [avec 1 planche].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

BIBLIOGRAPHIE.

Texte 1. — Lepsius, *Denkmäler...*, III, 219 *e*.

2. — Reinisch, *Aegyptische Chrestomathie* (1873), pl. XIV [1].

3. — Couyat-Montet, *Les inscriptions hiéroglyphiques et hiératiques du Ouâdi Hammâmât* (*Mémoires... de l'Institut français d'archéologie orientale,* t. XXXIV, 1912), p. 34-39, photographie pl. IV.

Traduction 1. — Brugsch, *Geschichte Aegyptens* (1877), p. 620-623.

2. — Breasted, *Ancient Records of Egypt,* t. IV (1906), § 461-468 [2].

ABRÉVIATIONS.

Annales = *Annales du Service des Antiquités de l'Égypte,* Le Caire, t. I, 1900.
B. I. F. A. O. = *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale,* Le Caire, t. I, 1901.
Hammâmât = Couyat et Montet, *Les inscriptions hiéroglyphiques et hiératiques du Ouâdi Hammâmât* (dans *Mémoires I. F. A. O.*, t. XXXIV), Le Caire, 1912.

[1] Reinisch reproduit très probablement la copie de Lepsius.

[2] Cette stèle a été souvent citée, traduite ou commentée. J'ai pu dresser une liste chronologique des principaux ouvrages ou articles qui l'ont utilisée. Brugsch, *Histoire d'Égypte,* 1re partie, t. II (1859), p. 200 ; Brugsch, *Die Aegyptologie* (1877), p. 227 et suiv. ; Maspero, *Revue historique* (1878) = *Études de mythologie et d'archéologie égyptiennes,* t. IV, p. 109-110 ; Maspero, *Histoire ancienne des Peuples de l'Orient classique,* t. II (1889), p. 482 et note 4 ; Schiaparelli, *La catena orientale dell'Egitto* (1890), p. 50-56 ; Erman, *Life in Ancient Egypt* (1894), p. 475 = Erman-Ranke, *Aegypten und aegyptisches Leben in Altertum* (1923), p. 565-566 ; Petrie, *A History of Egypt,* t. III (1905), p. 168-169 ; Weigall, *Travels in the upper Egyptian deserts* (1909), p. 46-48 ; Lieblein, *Recherches sur l'histoire...* (1911), p. 358 ; Gauthier, *Livre des Rois,* t. III (1914), p. 180, n° IX ; Lefebvre, *Histoire des grands-prêtres d'Amon* (1929), p. 182 et suiv. ; Moret, *Histoire de l'Orient,* t. II (1936), p. 591 ; Breasted, *Geschichte Aegyptens* (1936), p. 271-272 ; Drioton-Vandier, *Les peuples de l'Orient méditerranéen,* t. II. *L'Égypte* (1938), p. 366 ; Gardiner, *The house of life* dans *Journal of Egyptian Archaeology,* t. 24 (1938), p. 162-163 ; Lucas and Rowe, *The ancient egyptian bekhen-stone* dans *Annales du Service des Antiquités de l'Égypte,* t. 38, p. 136 ; Breasted, *A history of Egypt* (dernière édition 1945), p. 507 ; Montet, *La vie quotidienne au temps des Ramsès* (1946), p. 136.

Cette liste n'a pas la prétention d'être exhaustive : elle sera augmentée dans le cours de l'article par des renvois aux recherches de Spiegelberg, Piehl, etc.

BIFAO 48 (1949), p. 1-38 Louis-A. Christophe
La stèle de l'an III de Ramsès IV au Ouâdi Hammâmât, nº 12 [avec 1 planche].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

LEFEBVRE, *Grammaire* = LEFEBVRE, *Grammaire de l'égyptien classique* (dans *Bibliothèque d'études I. F. A. O.*, t. XII), Le Caire, 1940.

Pap. Harris = W. ERICHSEN, *Papyrus Harris-Hieroglyphische Transkription* (*Bibliotheca Aegyptiaca*, t. V), Bruxelles, 1933.

Pap. Lansing = ERMAN und LANGE, *Papyrus Lansing, eine ägyptische Schulhandschrift der 20. Dynastie*, Copenhague, 1925.

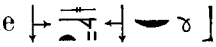
RANKE = RANKE, *Die ägyptischen Personennamen*, t. I, Glückstadt, 1935.

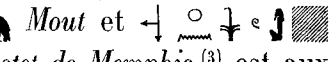
R. T. = *Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes*, Paris, t. I, 1870.

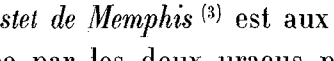
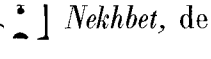
Wörtb. = *Wörterbuch der aegyptische Sprache*, 5 vol. Leipzig, 1925-1931, cf. *Die Belegstellen* pour le vol. I (1935) et le vol. 2 (1937-1939).

Z. Ä. S. = *Zeitschrift für aegyptische Sprache und Altertumskunde*, Leipzig, t. I, 1863.

A. — LE CINTRE.

M. Montet (*Hammâmât*, p. 35-36) en a donné une bonne description [1]. Je reprends seulement le texte auquel j'ai apporté quelques améliorations. La triade  *Min de Coptos,* →  *Horus, fils d'Isis* (Harsièsis), →  *Isis,* accompagne  *le maître du « pays »* (*« Râ est maître de Maât », l'élu d'Amon*), *le Couronné* (*« Râ, mˁtì, l'a enfanté », l'aimé d'Amon*), *gratifié de la vie.*

Le roi fait l'offrande de Maât à  *Amon-Râ de Karnak* [2], près de qui se tiennent ←  *Mout* et  *Khonsou*...

La déesse  *Bastet de Memphis* [3] est aux côtés de Khonsou et la scène complète est encadrée par les deux uraeus protectrices, à gauche ←  *Nekhbet,* de Haute-Égypte, à droite →  *Ouadjet,* du Delta.

[1] On peut cependant ajouter une remarque : le roi, Horus, Isis et Bastet se trouvent sur le même plan. Min, Amon-Râ et Khonsou, ainsi que le siège et les autels des dieux, ne touchent pas le sol. C'est que le socle , dans les trois cas, n'a pas été gravé. Il semble qu'il s'agisse d'un oubli volontaire parce que les socles qui supportent les uraeus sont parfaitement visibles et parce que la stèle paraît avoir été revue et corrigée à l'époque même où elle fut gravée.

[2] *Les trônes du « pays »*, c'est l'enceinte consacrée à Amon-Râ, à Karnak.

[3] *La vie du « pays »*, c'est l'Osireion de Memphis.

BIFAO 48 (1949), p. 1-38 Louis-A. Christophe
La stèle de l'an III de Ramsès IV au Ouâdi Hammâmât, nº 12 [avec 1 planche].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

B. — L'INSCRIPTION (←●).

1° Le protocole royal.



a) Sur la pierre . — *b*) Sur la pierre . — *c*) LEPSIUS n'a pas su lire . Cette épithète de Ptah est courante. Cf. *Papyrus Harris* 1$_5$; 43 ; 44$_2$; 51 *a*$_2$ etc. — *d*) Sur la pierre .

An III, second mois de l'été (šmw), 27^e *jour, sous la majesté d'Horus : « Taureau puissant qui vit de Maât* (a) (et) *qui a des fêtes-sed comme son père Ptah-Tatenen »*; (des) *Deux-maîtresses : «* (Celui) *qui protège l'Égypte* (et) *qui fait se courber les Neuf-Arcs »*; (de) *l'Horus d'or : « Riche d'années, grand par les victoires, souverain qui crée les dieux* (et) *qui fait exister le "pays"* (b) »; (du) *roi de Haute et Basse-Égypte :* «(Celui) *qui gouverne les Neuf-Arcs, le maître du « pays »*, (celui) *qui possède la force* (« *Râ est maître de Maât* », *l'élu d'Amon*] (c)»; (du) *Fils-de-Râ, le Couronné :* (« *Râ* mỉ^{c}tỉ, *l'a enfanté* », *l'aimé d'Amon*] (d) ; *l'aimé d'Amon-Râ, roi des dieux, Harakhthès* (e); *de Ptah-le-Grand,* (qui est) *au-sud-de-son-mur, de Memphis ;* (l'aimé) *de Mout* (et) *de Khonsou ;* (l'aimé) *de Min, d'Horus* (et) *d'Isis* (f), *gratifié de la vie.*

a) est une écriture elliptique pour , qui se trouve rarement dans la liste actuellement connue des noms d'Horus de Ramsès IV et qui semble caractéristique de la seconde partie du règne [1]. Cette expression est tirée des hymnes à Râ du rituel funéraire [2] et du rituel du culte divin journalier [3]. Sa traduction exacte nécessite une courte explication : *qui vit, qui se nourrit de Maât* [4] implique une opération intellectuelle, Maât en ce cas personnifiant

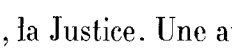
[1] On trouve aussi (MARIETTE, *Abydos,* II, pl. 34, ligne 1).

[2] SCHIAPARELLI, *Il libro dei funerali,* t. II, p. 185. D'autres dieux *vivent de Maât,* notamment Khonsou (cf. CHAMPOLLION, *Notices descriptives,* t. II, p. 219).

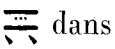
[3] MORET, *Rituel du culte divin...,* p. 140 (XXI, 4).

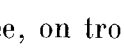
[4] *Wörtb.,* I, p. 194, I-c-α et II, p. 20, V où la nuance n'est pas marquée.

BIFAO 48 (1949), p. 1-38 Louis-A. Christophe
La stèle de l'an III de Ramsès IV au Ouâdi Hammâmât, nº 12 [avec 1 planche].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

une abstraction, la Vérité, la Justice. Une autre expression,  *alimenté par Maât* [1], considère Maât comme la personnification des offrandes matérielles. Moret, au début et à la fin de sa carrière scientifique [2], a parfaitement fait ressortir ce double aspect de la déesse qui est l'une des figures les plus curieuses du panthéon égyptien. Il faut noter d'autre part que, seul de tous les rois d'Égypte, Ramsès IV a inclus cette formule dans son protocole.

b) Le protocole et l'éloge du roi sont généralement formés de phrases stéréotypées que l'on puisait dans des formulaires spéciaux. Aussi il est de règle de n'attacher que peu d'importance à ces épithètes vidées de leur substance. Pourtant il est bon de remarquer que l'on faisait un *choix* et que ce choix était guidé par un certain nombre de considérations psychologiques ou purement opportunistes parmi lesquelles on doit placer le désir du souverain de chercher parmi ses ancêtres un modèle, et le besoin de se fixer un programme généralement adapté aux nécessités intérieures et extérieures. C'est ainsi qu'on trouve dans le protocole de Ramsès IV des formules empruntées à Ramsès II, à Merneptah et à Séthi II. Il semble pourtant que, pour des motifs que nous ignorons encore, le successeur de Ramsès III ait choisi pour parrain le dernier souverain de la XVIII[e] dynastie, Horemheb.

C'est ainsi qu'en dehors de Ramsès IV, les deux seuls souverains du Nouvel Empire qui aient utilisé  dans leur protocole sont Aï [3] et Horemheb [4].

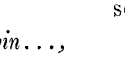
A la ligne 3 de la stèle étudiée, on trouve l'expression  : c'est le nom d'Horus d'Horemheb.

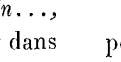
Dès la première année de son règne, Ramsès IV grava son protocole et ses épithètes, dans les temples de Louxor et de Karnak, au-dessous de textes et de représentations d'Horemheb.

Aussitôt qu'il fut monté sur le trône, le souverain ramesside entreprit d'édifier son temple funéraire devant les temples d'Aï et d'Horemheb.

[1] Schiaparelli, *op. cit.*, p. 187.

[2] Moret, 1902. *Rituel du culte divin...*, p. 138-152 ; 1940. *La doctrine de Maât* dans le tome IV de la *Revue d'Égyptologie*, p. 1-14.

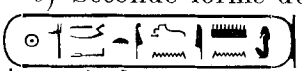
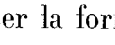
[3] Nom d'Horus d'or . Ramsès IV s'est servi des deux formules.

[4] Nom nebti  a peut-être ici le sens de *rechte Ordnung im Staat* (*Wörtb.*, II, p. 19, I-*e*).

BIFAO 48 (1949), p. 1-38 Louis-A. Christophe
La stèle de l'an III de Ramsès IV au Ouâdi Hammâmât, nº 12 [avec 1 planche].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

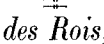
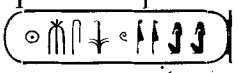
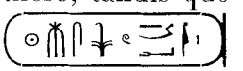
Enfin, on a trouvé dans ces temples des dépôts de fondation aux cartouches de Ramsès IV (R. Anthes dans U. Hölscher, *Oriental Institute of Chicago. The Excavations of Medinet-Habu,* vol. II. *The Temples of eighteenth Dynasty,* p. 114-117 et pl. 58).

Il serait dangereux de tirer une conclusion de cette coïncidence : elle méritait néanmoins d'être relevée.

c) Seconde forme du premier cartouche de Ramsès IV, la première étant  [1] (« *Râ est puissant (grâce à) Maât* », *l'élu d'Amon*]. A partir du premier anniversaire de l'avènement du souverain, on cessa d'utiliser la formule .

d) Ce cartouche est celui qu'adopta Ramsès IV à partir du second anniversaire de son accession au trône. Le précédent s'écrivait  [2] (« *Râ, maître de Maât, l'a enfanté* », *l'aimé d'Amon*]).

1° Dans la stèle du Hammâmât, on doit remarquer la disposition singulière des signes de ce cartouche, le groupe  se trouvant anormalement en tête de la formule. Cette disposition se retrouve trois fois dans l'inscription ; seul le cartouche du cintre est régulier.

2° Je propose de lire , *mȝʿtî* que je considère comme un adjectif nisbé, tiré de  *la déesse Maât,* et écrit au moyen du double idéogramme représentant le duel de ce substantif [3]. Pour un motif d'esthétique,  est devenu  et les deux plumes ont encadré . La liste des cartouches de Ramsès IV établie par M. Gauthier (*Livre des Rois,* III, p. 178-190) doit être consultée avec la plus grande circonspection, l'auteur ayant, on se demande dans quel but, volontairement transformé certains premiers cartouches [4]. Il faut reconnaître néanmoins qu'on peut, grâce aux références de l'ouvrage, vérifier facilement chaque inscription. Le n° XIII (Gauthier, *op. cit.,* p. 181) donne le cartouche  qui semble justifier mon hypothèse, tandis que le n° V (Gauthier, *op. cit.,* p. 179) où le nom du roi est écrit 

[1] *Papyrus Harris,* 22$_4$, 23$_6$, 42$_{10}$, etc.

[2] *Papyrus Harris,* 79$_6$, et *passim.*

[3] Lefebvre, *Grammaire,* p. 94, § 177 et p. 74, § 129.

[4] Par exemple n° XVIII, XXI, XXIII A, C, D, XXV B, XXVI, XXVIII A, C, D, E, XXXI, XXXII A, C, XXXIV, XXXV, XXXIX, etc. Le n° LXII est évidemment à supprimer.

BIFAO 48 (1949), p. 1-38 Louis-A. Christophe
La stèle de l'an III de Ramsès IV au Ouâdi Hammâmât, nº 12 [avec 1 planche].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

donne raison à Petrie (*A history of Egypt,* III, p. 166) qui nomme Ramsès IV, Râ-messu, Maâ-Maât-Mery-Amen. Toutefois, en revoyant le fac-similé du *papyrus de Turin,* pl. 49, on peut se rendre compte que cette lecture n'est pas sûre.

Aussi, je considère que Ramsès IV a attribué à Râ le surnom suivant : *celui de la déesse Maât,* ce qui correspond tout à fait au programme religieux de ce souverain qui semble avoir rendu un culte particulier à la déesse Maât et, par son intermédiaire, au dieu Râ, dans ses différents principes.

e) Nous avons quatre stèles de Ramsès IV où le cintre s'orne de tableaux religieux. Il est à remarquer que le texte de l'inscription est en général en étroite correspondance avec les représentations du cintre.

1° Stèle d'Abydos (Mariette, *Abydos,* II, pl. 34-35). Les dieux représentés et cités sont Osiris, Horus et Isis.

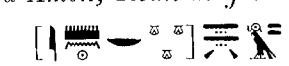
2° Stèle d'Abydos (Mariette, *Abydos,* II, pl. 54-55). Les douze divinités du cintre sont citées dans l'inscription avec une légère différence : Tefnet est remplacée par Sekhmet dans le texte.

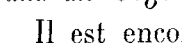
3° *Hammâmât,* n° 240. Dans le cintre : d'une part, Amon-Râ, Min, Isis et Maât; d'autre part, Onouris, Osiris, Isis, Harsièsis et Thot. On retrouve tous ces dieux dans le texte, sauf Thot qui est remplacé par Chou, ce qui paraît normal puisqu'ils sont tous deux, dans la mythologie, étroitement liés à Maât.

4° La stèle que j'étudie. Ici la correspondance doit, semble-t-il, être admise mais elle n'est pas aussi certaine que précédemment. Certes le remplacement de Bastet par Ptah n'est pas surprenant. La difficulté provient de l'expression . A première vue il semble difficile de ne voir là qu'un seul dieu. La liaison Amon-Râ, Harakhthès, Atoum permet cependant de rencontrer des expressions comme :

 (Gardiner-Davies, *Tomb of Amenemhet,* pl. 31).

 (Lefebvre, *Inscriptions concernant les grands-prêtres d'Amon, Romê-Roÿ et Amenhotep,* p. 19, l. 1).

 (Sethe, *Urkunden,* IV, p. 934 cité par Sethe, *Amun und die Urgötter von Hermopolis,* p. 104).

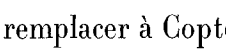
Il est encore plus curieux de rencontrer  sur les colonnes 44 et 54 de la grande salle hypostyle du temple d'Amon à Karnak.

BIFAO 48 (1949), p. 1-38 Louis-A. Christophe
La stèle de l'an III de Ramsès IV au Ouâdi Hammâmât, nº 12 [avec 1 planche].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

f) Il faut bien distinguer les trois éléments de la triade de Coptos (ce que ne fait pas Breasted, *Ancient records of Egypt,* IV, § 463, p. 224) : Min, Horus et Isis.

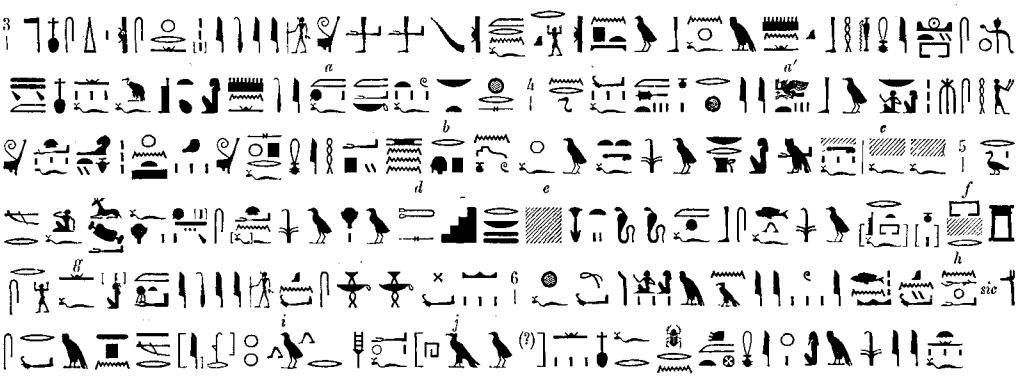
Cet ordre est un peu surprenant : on attendrait plutôt Min, Isis et Horus. Il y a lieu pourtant de remarquer que dans le cintre Horus est de même encadré par Min et Isis.

Aussi doit-on, semble-t-il, admettre que le temple de la triade de Coptos  (*Hammâmât,* n° 12, l. 11) est le temple de Min, d'Horus et d'Isis de Coptos. M. Gauthier (*Le personnel du dieu Min,* p. 17 et p. 20-21) propose de lire Min-Horus et Isis. Il est suivi par M. Gardiner (*Journal of Egyptian Archaeology,* t. 24, p. 163 et note 1). Malgré cela, je ne pense pas qu'il y ait ici un dieu Min-Horus.

Par contre nous avons la preuve que Min et Osiris pouvaient parfois se remplacer à Coptos. Exemple :  (*Hammâmât,* n° 240 cintre). Nous savons que dans les bas-reliefs on trouve toujours Mout entre Amon et Khonsou tandis qu'Isis, en vertu de son rôle protecteur, peut fort bien se trouver derrière Osiris et Horus (cf. Mariette, *Abydos,* II, pl. 52 et 54).

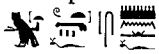
Il conviendrait peut-être d'abandonner l'idée de M. Gauthier concernant la dyade de Coptos, Min-Horus et Isis. Il s'agirait en fait d'une triade. Et, en procédant par analogie, il semblerait que l'on puisse admettre l'existence d'une triade Min, Horus et Isis à Ipou-Panopolis (Akhmim).

2° Éloge du roi.



a.  mieux que . — *a'*. Il est courant depuis la XIX^e^ dynastie de rencontrer le mot *rḫj·t* déterminé par le vanneau aux bras levés (influence des bas-reliefs). — *b*. le signe est

BIFAO 48 (1949), p. 1-38 Louis-A. Christophe
La stèle de l'an III de Ramsès IV au Ouâdi Hammâmât, nº 12 [avec 1 planche].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

incomplet sur la stèle et se présente sous la forme bizarre ⊓. — *c*. il faut peut-être restituer . — *d*. sur la stèle au lieu de . — *e*. peut-être . — *f*. le signe manquant est mieux que ×. — *g*. on attendrait au lieu de . — *h*. il y a peut-être . En tout cas ○ est placé au milieu du cadrat alors que, ligne 1, il se trouve au-dessus de la main. — *i*. la lecture n'est pas absolument certaine. — *j*. cf. *Wörtb.*, II, p. 477 et 478 B-I-b. Les deux premiers signes sont douteux.

 (C'est) *un dieu bon, aux desseins avisés, un souverain dont le nom est vanté jusqu'au haut du ciel* (a). *Il se lève dans le palais* (b) *comme* (Har)*akhthès, éclairant le « pays » de sa lumière* (c). *Sa mère Isis est établie sur sa tête* (d); *tout ce qui le protège vient* (e) *d'elle.*  *La crainte qu'il inspire pénètre les corps des hommes. Chacun se tourne* (f) *vers lui lorsqu'il apparaît : les cœurs se réjouissent quand il se manifeste comme le Nil au début de son temps* (fixé).

Le maître universel l'a procréé : sa [*semence*], *il* [*l'a établie sur*] *son* [*trône*]  *pour* (être) *son fils bien-aimé, son héritier sur terre. Il l'a fait apparaître sur l'escalier* (du trône) (g) *en tant que maître du « pays »* [*quand*] [1] *les deux Uraeus* [*se sont réunies* (?)] *à sa tête.*

Il le fait entrer (maintenant) *vers* [*son*] *sanctuaire de* Pr-[w]r, *afin qu'il* (y) *présente Maât* (h), *chaque jour.*

(C'est) *un souverain brave, qui dévaste les pays étrangers* (et) *anéantit les Asiatiques dans leurs vallées* (i). (C'est) *un brave, un fort, un vaillant sur cette terre.* (Depuis que) *le « pays » est arrivé à son temps* (j), *l'heureuse* [*époque*] *survenue pour l'Égypte* (est) *comme* (fut celle de) *Râ en sa royauté.*

a) Cf. Spiegelberg, *Koptische Miscellen,* VII, dans *R. T.*, t. 23, p. 203.

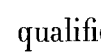
b) Cf. *Wörtb.*, II, p. 91. Il semble qu'il s'agisse d'une écriture fautive pour .

c) Cf. *Wörtb.*, II, p. 260, B. III et Grebaut, *Hymne à Amon-Râ,* p. 264-270.

d) Isis est dite , épithète que nous pouvons traduire par *la grande magicienne.* L'uraeus royale et la double couronne peuvent être ainsi

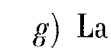
[1] Si l'on accepte la restitution il faut voir dans une conjonction introduisant une subordonnée temporelle (cf. Erman, *Neuaegyptische Grammatik,* p. 292, § 602).

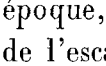
BIFAO 48 (1949), p. 1-38 Louis-A. Christophe
La stèle de l'an III de Ramsès IV au Ouâdi Hammâmât, nº 12 [avec 1 planche].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

qualifiées : en ce cas, l'expression se met fréquemment au duel . En conséquence, dans le texte étudié, Isis est assimilée à la couronne du souverain et elle assure, par ses pouvoirs magiques, la protection de la personne royale.

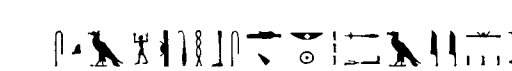
e) Pour cette traduction de la préposition voir Lefebvre, *Grammaire*, p. 246, § 494-495 *a*.

f) Voir *Wörtb.*, II, p. 146. Il s'agit d'une écriture fautive pour .

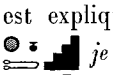
g) La stèle porte . La correction en ne paraît pas abusive bien que dans le *Wörtb.*, I, p. 382-384 le déterminatif de ce mot ne soit pas signalé. Il semble qu'au Nouvel Empire et particulièrement à la basse-époque, les termes qui désignaient l'escalier et le trône, point d'aboutissement de l'escalier, aient été les mêmes. C'est ainsi que , qui se traduit par *siège fixe* dans le sanctuaire ou par *fauteuil portatif* dans les processions, désigne lorsqu'on remplace le déterminatif par *les degrés qui donnent accès au naos où siège la divinité* [1].

Il semble que l'on puisse admettre une même évolution pour le mot  synonyme de et traduire par *escalier* (du trône royal).

h) C'est une allusion à la cérémonie capitale du rituel divin journalier (Moret, *Rituel...*, p. 138-165). Toutefois l'expression  est inhabituelle. On rencontre d'ordinaire  ou . La traduction que je propose n'est pas reconnue par le *Wörtb.*, IV, p. 302-303. Il semble pourtant qu'elle soit justifiée par deux autres exemples :



Puisses-tu (lui) *présenter des fêtes-sed très nombreuses!* [2]

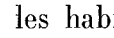
[1] Cf. Mariette, *Deadérah*, I, pl. 42 *b* et II, pl. 65 *b* où la scène représentant le roi en train de gravir l'escalier qui conduit au naos est expliquée par ce titre  *je monte sur l'escalier.*

[2] *Papyrus Harris*, 42$_9$. Cette phrase caractéristique est illustrée par une scène du temple de Médinet-Habou, premier pylône, face Ouest, tour Nord. Amon-Râ, assis sur son trône, présente à Ramsès IV agenouillé, quatre . (*Oriental Institute of Chicago, Medinet-Habu*, vol. II, pl. 84 et 119-B). Sur le même pylône, face Ouest mais tour Sud, la représentation ne diffère que par la présence

BIFAO 48 (1949), p. 1-38 Louis-A. Christophe
La stèle de l'an III de Ramsès IV au Ouâdi Hammâmât, nº 12 [avec 1 planche].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net



L'aimé de Râ, (celui) *dont Amon fortifie le bras pour présenter Maât*[1].

i) La politique étrangère du règne de Ramsès IV nous est pratiquement inconnue. On ne peut guère se fier aux expressions des deux éloges royaux que nous possédons : celui que j'étudie et celui de la stèle nº 240 du Hammâmât où sont nommés les habitants du Lotanou  (l. 6) et les Asiatiques  (l. 9). Il ne s'agit dans les deux cas que de formules stéréotypées.

En dehors des expéditions au Ouâdi Hammâmât, on ne peut actuellement signaler qu'un voyage au Sinaï le 2e mois de la saison *šmw,* an V [2]. Grâce au vice-roi de Kouch, Hori, dont on a signalé la tombe à Bubastis, les cartouches de Ramsès IV se lisent près de la deuxième cataracte, en face de Ouadi-Halfa dans le temple d'Horus de Bouhen [3] : ils datent de la seconde période du règne.

j) Le texte de la stèle n'est pas toujours correct, ce qui aggrave les difficultés lorsque les signes sont effacés ou la pierre brisée. Le graveur a souvent subi l'influence du hiératique et, à cet égard, certains signes sont particulièrement curieux. Il faut noter pourtant que des corrections ont été faites au moment même où la stèle fut gravée. C'est ainsi qu'à l'endroit où M. Montet lit , il est évident qu'il faut voir , la tête de la vipère à cornes pénétrant dans le disque solaire et sa queue se raccordant au petit trait vertical.

Presqu'au début de la ligne 9, on a maladroitement gravé un mot que je ne puis deviner car le correcteur l'a rectifié, aussi bien qu'il pouvait le faire, et le mot  a maintenant un dessin assez bizarre.

de dieux nouveaux et par le nombre des  qui ne sont plus que trois (*même ouvrage,* pl. 104 et 119-C).

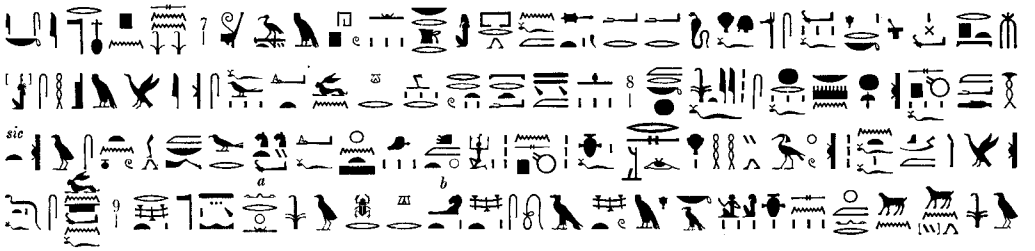
[1] Nom d'Horus de Smendès (XXIe dynastie), cf. Daressy, *R. T.,* t. 10, p. 135 (stèle trouvée à Gébélein).

[2] Gardiner and Peet, *The inscriptions of Sinai,* nos 274 à 285; peut-être aussi 286, 287, 288 et 294.

[3] Maciver and Woolley, *Buhen,* p. 23-24, 32, 104, 131 et 133.

BIFAO 48 (1949), p. 1-38 Louis-A. Christophe
La stèle de l'an III de Ramsès IV au Ouâdi Hammâmât, nº 12 [avec 1 planche].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

3° Caractéristiques du règne.

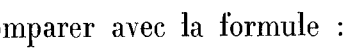


a. pour les corrections du texte voir le commentaire du paragraphe précédent, lettre *j*.

b. sur la stèle .

Ainsi donc, (ce) *dieu bon,* (c'est) *l'image*  *de Thot* (a) *en* (ses) *lois. Il est sorti du ventre du Maître universel* (b). (Quand) *l'Uraeus est sur sa tête, sa puissance s'exerce jusqu'au ciel.* (C'est) *un créateur de justice* (c), *un destructeur d'injustice, un* (roi) *qui fait que le mensonge soit* (chassé) *hors* (du « pays ») (d), *qui met le « pays » en repos*  *durant sa royauté* (e). *Tout ce qu'il entreprend tombe juste et il réussit* (f). (C'est) *un* (roi) *qui va à son gré,* (parce qu')*il a la force et que son énergie est grande : qu'il fasse se réjouir l'Égypte des millions de fois!*

Son esprit en éveil ayant cherché (ce qui serait) *utile à son père qui créa son corps, il a ouvert*  *un accès de la Terre-du-Dieu* (g) *que ne connaissait point* (quiconque) *vivait jadis, une route qui avait échappé à la vue des hommes : ils ne savaient imaginer* (h) *comment s'en approcher* (i).

a) Comparer avec la formule :  *Sa* (du roi) *législation est bien fondée et durable comme* (celle de) *Thot.* (*Z. A. S.*, t. 6, p. 5).

b) Exemple remarquable d'antéposition honorifique.

c) Les *Belegstellen* du *Wörtb.* donnent sept exemples de l'expression . Six s'appliquent à un dieu (2 à Râ, 2 à Osiris, 1 à Ptah, 1 à Thot) ; le septième est tiré de la stèle que j'étudie et s'applique donc à Ramsès IV.

Il faut une fois de plus insister sur ce point qui me paraît fort intéressant. Ramsès IV, soit dans son protocole (), soit dans son éloge () est le seul des rois d'Égypte qui ait utilisé des formules réservées jusque là aux dieux et en particulier à Râ. Il est certain que sa piété fut grande, pas plus grande d'ailleurs que celle des autres rois d'Égypte : mais une étude plus serrée des textes de son règne apporterait, sans doute, des éléments

BIFAO 48 (1949), p. 1-38 Louis-A. Christophe
La stèle de l'an III de Ramsès IV au Ouâdi Hammâmât, nº 12 [avec 1 planche].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

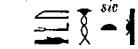
nouveaux et permettrait, peut-être, de connaître les différents aspects de son comportement religieux.

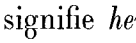
d) Le *Wörtb.* (II, p. 405, III) signale un exemple de l'époque ptolémaïque : *die Wahreit bleibt im Lande, die Lüge wird hinaus* (*gewiesen u. ä.*). Notre texte ne dit pas autre chose. Il reste à savoir si, à l'époque ramesside, ce n'était pas déjà une expression stéréotypée ou si elle exprimait un fait réel. On sait en effet par le conte de Sinouhit que, pour des motifs de sécurité personnelle, des princes égyptiens pouvaient s'enfuir hors d'Égypte. Il est possible que des membres de la famille royale se soient volontairement exilés à l'avènement de Ramsès IV.

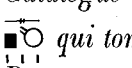
e) La fin du règne de Ramsès III et les premières années de son successeur furent certainement troublées par des querelles de palais et probablement aussi par des révoltes locales.

Le *Papyrus Harris* n'est pas une source d'information impartiale [1]. Un ostracon non numéroté du Musée de Turin [2] laisse entrevoir des troubles graves qui ne furent définitivement réprimés que dans la troisième année de règne de Ramsès IV. Ce souverain eut probablement à pacifier l'Égypte par une législation inspirée sans doute de celle d'Horemheb, tout en s'appuyant sur la classe des prêtres. Mais ce ne sont là encore que des conjectures.

f) Littéralement : *toutes ses entreprises tombent juste* (et tous) *ses résultats sont heureux.*

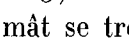


est une écriture défective pour  (*Wörtb.*, II, p. 48) et signifie *heureux* avec une nuance matérielle, c'est-à-dire *qui a du succès.*

 est, à l'époque ramesside, souvent employé dans un sens voisin de  mais il tend à se traduire par : *entreprise achevée, résultat* (cf. Kuentz, *Catalogue du Musée du Caire. Obélisques,* p. 54, face 4, l. 2. *Ramsès IV*  *qui tombe juste quant aux résultats ;* Lefebvre, *Inscriptions concernant... Roméroïj,* p. 17, n° 7, l. 5 : *Je suis un* (homme) *vénérant son dieu,*  *amplifiant ses arrêts et s'abandonnant à toutes ses volontés.* Dans ce dernier cas,  peut être considéré comme un synonyme de ).

[1] 79, —  *Il* (= Ramsès IV) *a pris ma charge* (= celle de Ramsès III) *en paix.* — [2] Maspero, *R. T.*, t. II, p. 117.

BIFAO 48 (1949), p. 1-38 Louis-A. Christophe
La stèle de l'an III de Ramsès IV au Ouâdi Hammâmât, nº 12 [avec 1 planche].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

g) Selon l'inscription n° 240 (*Hammâmât,* p. 113, l. 15) le Ouâdi Hammâmât se trouve  *dans le voisinage de la Terre-du-Dieu.* Pour la localisation de ce terme géographique, cf. Kuentz, *Autour d'une conception égyptienne méconnue : l'Akhit ou soi-disant horizon, B. I. F. A. O.,* t. 17, p. 181-182.

Je ne puis suivre Maspero (*De quelques navigations des Égyptiens sur les côtes de la mer Érythrée* dans *Études de Mythologie et d'archéologie égyptiennes,* t. IV, p. 109-110) qui voit dans ce passage la preuve de relations commerciales entre l'Égypte de Ramsès IV et le pays de Pount [1].  exprime simplement ici l'idée de l'Est géographique et le but des expéditions du souverain est tout à fait évident : il s'agit de renouer la tradition des voyages aux carrières pour aller chercher des blocs de pierre *bḫn.*

h) Littéralement : *leur esprit ne savait comment s'en approcher.*

i) On peut maintenant établir facilement les caractéristiques du règne de Ramsès IV :

I. — le roi légifère ;

II. — le roi remet de l'ordre dans le pays et réprime les séditions locales ;

III. — le roi projette des constructions religieuses.

4° Le voyage royal.



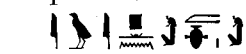
a. Le double déterminatif est assez surprenant. D'autre part  n'est pas absolument sûr : on peut lire . Mais serait une variante inhabituelle de . En tout cas le sens général n'est pas modifié si l'on traduit : *il parcourut...* ou *son expédition parcourut...*

Alors sa Majesté, à l'esprit pénétrant (a) *comme* (l'est celui de) *son père Harsièsis a montré la route* (qui va) *au lieu* (où) *il voulait* (aller).  *Il a parcouru la*

[1] En 1882 (*Revue égyptologique,* t. II, p. 333-334) Brugsch, à propos du même texte, reprend à son compte, sans d'ailleurs être plus convaincant, cette opinion que Maspero avait exprimée en 1878.

BIFAO 48 (1949), p. 1-38 Louis-A. Christophe
La stèle de l'an III de Ramsès IV au Ouâdi Hammâmât, nº 12 [avec 1 planche].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

précieuse carrière (b) *pour faire un splendide monument à son père* (c), *à ses parents : tous les dieux et toutes les déesses de l'Égypte* (d). (Et) *il a établi une stèle* (e) *au sommet de la carrière, gravée au grand nom du Roi de Haute et Basse Égypte* (*«Râ est maître de Maât»*, *l'élu d'Amon*) *le Fils-de-Râ* (*«Râ,* m;'ti, *l'a enfanté»*, *l'aimé d'Amon*), *gratifié de la vie, comme Râ* (f).

a) On trouve sur une autre stèle de Ramsès IV (Mariette, *Abydos,* II, pl. 54, l. 2 = Korostovtsev, *B. I. F. A. O.,* t. 45, p. 157, 161 et 166) :  litt. *j'ai calculé dans mon cœur, dans mon esprit* c'est-à-dire *j'ai réfléchi, médité.*

b) On peut, semble-t-il, dans certains cas particuliers, donner à le sens de *carrière* (cf. *Wörtb.,* V, p. 542, B, IV).

Cette expression  pour désigner la carrière de pierre *bḫn* au Ouâdi Hammâmât était déjà employée au Moyen Empire (*Hammâmât,* n° 19, l. 2 ; n° 110 B, l. 4 ; n° 113, l. 10 ; n° 192, l. 3-4).

c) Il s'agit certainement d'Amon-Râ de Karnak.

d) Ce monument est probablement la stèle n° 240 (*Hammâmât,* p. 112-113 et pl. 40).

Un texte de quinze lignes est surmonté de deux registres de personnages.

Registre 1. Le roi accompagné de Maât présente à Amon-Râ, son père, une image de Maât. Derrière Amon-Râ, se tiennent Min et Isis.

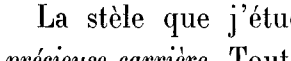
Registre 2. Les personnages sont à plus petite échelle. Le roi présente Maât à Onouris qui est accompagné d'Osiris, d'Isis et d'Harsièsis. Derrière le roi, Thot.

e) Il s'agit en réalité d'une surface rocheuse sur laquelle ont été gravées l'inscription n° 240 et les deux scènes rituelles qui l'illustrent. Un cadre crée l'illusion d'une « stèle dressée au sommet de la carrière ».

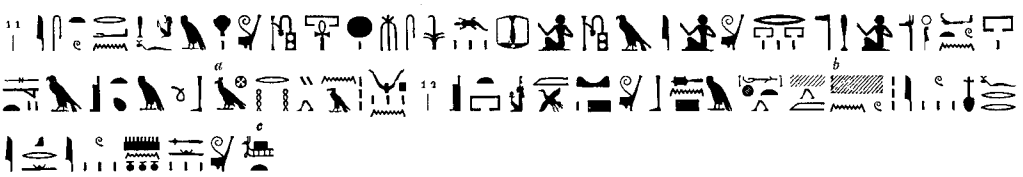
f) M. Gardiner (*Journal of Egyptian Archaeology,* vol. 24, p. 162, note 2) estime que le roi n'a pu se rendre au Hammâmât. Son principal argument est l'absence d'un document positif.

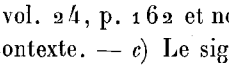
BIFAO 48 (1949), p. 1-38 Louis-A. Christophe
La stèle de l'an III de Ramsès IV au Ouâdi Hammâmât, nº 12 [avec 1 planche].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

L'inscription n° 240 est certes bien imprécise : rien ne permet d'affirmer la présence du roi. Il est cependant curieux de remarquer que les quinze lignes du texte se rapportent à lui seul : il n'y a d'autre nom que le sien.

La stèle que j'étudie est plus explicite :  *il parcourut la précieuse carrière*. Tout se passe comme si le roi avait réellement fait le voyage du Hammâmât pour veiller lui-même au choix des matériaux que Ramsès-nakht aura charge de ramener un an et demi plus tard.

5° La commission restreinte de recherche.



a) Il s'agit de l'oiseau *tiw* qui est confondu ici (et plus bas l. 18) avec l'oiseau *nḥ*. — *b*) La restitution de Gardiner (*Journal of Egyptian Archaeology*, vol. 24, p. 162 et note 4)  convient parfaitement d'après les traces et d'après le contexte. — *c*) Le signe du pluriel manque et pourtant il y avait la place pour le mettre. Cf. le même mot correctement écrit ligne 10.

 (C'est) *olars* (a) (que) *sa Majesté chargea le scribe de la Maison-de-Vie* (b), *Ramsès-âcha-sed* (b'), *le scribe des domaines sacrés* (c) *Hori et le prophète du temple de Min, Horus et Isis à Coptos, Ouser-maât-Râ-nakht* (d), *de rechercher* (e) *des matériaux* (f) *pour la*  *Place-de-Vérité* (g) *dans la carrière de pierre* bḫn (h) *après qu'on eût trouvé qu'ils étaient parfaitement beaux et que ce serait des monuments grands et merveilleux* (i).

a) Tout ce passage est étudié par Gardiner (*Journal of Egyptian Archaeology*, vol. 24, p. 162-163).

Il ressort de ses observations que la commission restreinte de recherche avait pour but : 1°) de repérer pour les examiner tous les monuments de pierre *bḫn* qui étaient encore visibles à Thèbes ou dans d'autres villes ; 2°) de décider, après avoir recueilli toute sorte de renseignements, quels monuments nouveaux on pourrait ramener du Hammâmât pour Ramsès IV. En d'autres

BIFAO 48 (1949), p. 1-38 Louis-A. Christophe
La stèle de l'an III de Ramsès IV au Ouâdi Hammâmât, nº 12 [avec 1 planche].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

termes, la commission restreinte de recherche, d'après M. Gardiner, n'eut pas à aller au Hammâmât.

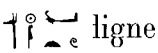
Je suis d'un avis différent : la commission a travaillé dans la carrière même, pendant le séjour du roi au Ouâdi Hammâmât, et son but était légèrement différent.

b) L'article de M. Gardiner est consacré à la Maison-de-Vie qu'il définit comme un scriptorium où l'on compilait les ouvrages traitant de religion, de magie, etc. (*op. cit.*, p. 175).

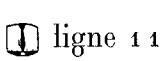
Il est certain que nous ne connaîtrons jamais certains aspects de la mentalité des Égyptiens. Il est permis toutefois de tenter de nous représenter leurs réactions en face des problèmes de l'existence courante : comment choisissait-on par exemple un bloc de pierre *bḫn* pour les constructions funéraires royales? Couleur, grain de la pierre, forme du bloc, dimensions du monument, tout cela était noté depuis des siècles dans les archives. Choisir, c'était un acte religieux qui s'accompagnait peut-être de cérémonies rituelles dont la description était soigneusement relatée sur papyrus. Qui, mieux qu'un scribe de la Maison-de-Vie, avait accès aux ouvrages de religion?

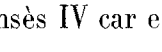
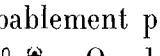
b') La stèle comporte cinq noms composés avec le premier ou le second cartouche d'un roi ramesside :

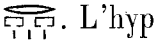
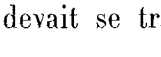
1er cartouche.

 ligne 11  ligne 13

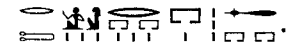
2e cartouche.

 ligne 11 ligne 13 ; ligne 15 (personnage différent).

Il ne s'agit probablement pas de Ramsès IV car en l'an III  devrait se changer en . On doit alors penser que ces noms ont été formés sur les cartouches de Ramsès III , pour des prêtres ou des fonctionnaires qui commencèrent leur carrière sous ce règne.

c) . L'hypothèse de M. Gardiner (*op. cit.*, p. 162, note 3) est particulièrement séduisante. A son avis, le graveur a tout simplement mal interprêté le texte hiératique qui devait se transcrire en hiéroglyphes .

BIFAO 48 (1949), p. 1-38 Louis-A. Christophe
La stèle de l'an III de Ramsès IV au Ouâdi Hammâmât, nº 12 [avec 1 planche].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

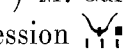
Mais à la ligne 17 de notre inscription, on retrouve la même expression : . L'explication de M. Gardiner ne peut plus s'appliquer. Donc le problème reste entier. Aussi, faute de mieux, j'utilise la traduction de Schiaparelli (*La catena orientale dell'Egitto,* p. 52; p. 55 et note 2), en l'améliorant légèrement.

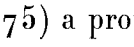
Le rôle d'Hori dans la commission restreinte de recherche paraît s'expliquer par ses connaissances techniques : forme générale des monuments, résistance des matériaux etc.

d) Le prophète du temple de la triade de Coptos a été choisi par le souverain parce qu'il était probablement déjà venu au Hammâmât et qu'il connaissait les possibilités de la carrière : ce sont là les motifs indiqués par M. Gardiner, motifs qui sont très acceptables.

e)  a le sens de *chercher, rechercher.* Il s'agit de procéder avec soin et méthode, d'examiner les blocs, de faire un choix, de marquer de signes distinctifs les pierres choisies et d'en dresser la liste.

Ce travail s'est effectué pendant le voyage royal à la carrière et peut-être même sous la direction du souverain. Des graffiti (*Hammâmât,* nos 231-236) semblent le prouver : l'un d'eux (no 231) donne la date que l'on retrouve sur la stèle no 240 qui commémore le voyage royal; un autre nous fait connaître les dimensions d'un bloc imposant (no 235).

f) M. Gardiner est le premier à donner une traduction satisfaisante de l'expression  *works* (lit. *commissions*) *done* (or *to be done*) *for the necropolis.* En d'autres termes, ce sont les tâches fixées, les monuments commandés par le Roi pour sa tombe ou son temple funéraire. Ma traduction *matériaux* implique qu'il s'agit de blocs à dégrossir (inscription no 12) ou de blocs dégrossis auxquels il faut donner une forme définitive (*Hammâmât,* nos 222 et 223; exemple cité par Gardiner, *op. cit.,* p. 163).

g) Il semble que ce soit Brugsch (*Geschichte Aegyptens,* p. 621) le responsable de l'erreur que M. Gauthier (*Dictionnaire des noms géographiques...,* t. V, p. 75) a propagée, faisant de  le nom d'une partie de la chaîne arabique dans la région du Ouâdi Hammâmât.

BIFAO 48 (1949), p. 1-38 Louis-A. Christophe
La stèle de l'an III de Ramsès IV au Ouâdi Hammâmât, nº 12 [avec 1 planche].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Il s'agit d'une dénomination générale, s'appliquant en particulier au temple funéraire de Ramsès IV. Les fouilles n'ont jusqu'à présent mis au jour que « ses dépendances ruinées » [1]; peut-être aura-t-on la chance, un jour, de découvrir quelque reste des monuments de pierre *bḫn,* ramenés par Ramsès-nakht.

h) Je ne veux pas revenir sur une question qui a fait récemment l'objet de plusieurs articles (*B. I. F. A. O.,* t. 34; *Annales,* t. 38, 40 et 41). Cependant on n'a pas assez insisté sur les rapports entre] et le pays qui est à l'est de l'Égypte].

Il semble qu'il y ait en égyptien une forme adjectivale suffixe *n, nj, n·t* ayant le même sens que la forme adjectivale préfixe de même écriture [2].

Il est en effet permis de se demander si  *pesant,*  *ibis* (Thot),  *le sanctuaire du Nord,*  *le sanctuaire du Sud,* ne sont pas liés respectivement à *os,*  *le fil à plomb de la balance,*  *la Basse-Égypte,*  *le Sud.*] correspondant à] serait un autre exemple de cette forme adjectivale suffixe. Dans ce cas, pour plus de précision, il conviendrait peut-être de traduire  par *la carrière de la pierre du gebel oriental,* sans tenir compte des conclusions des géologues.

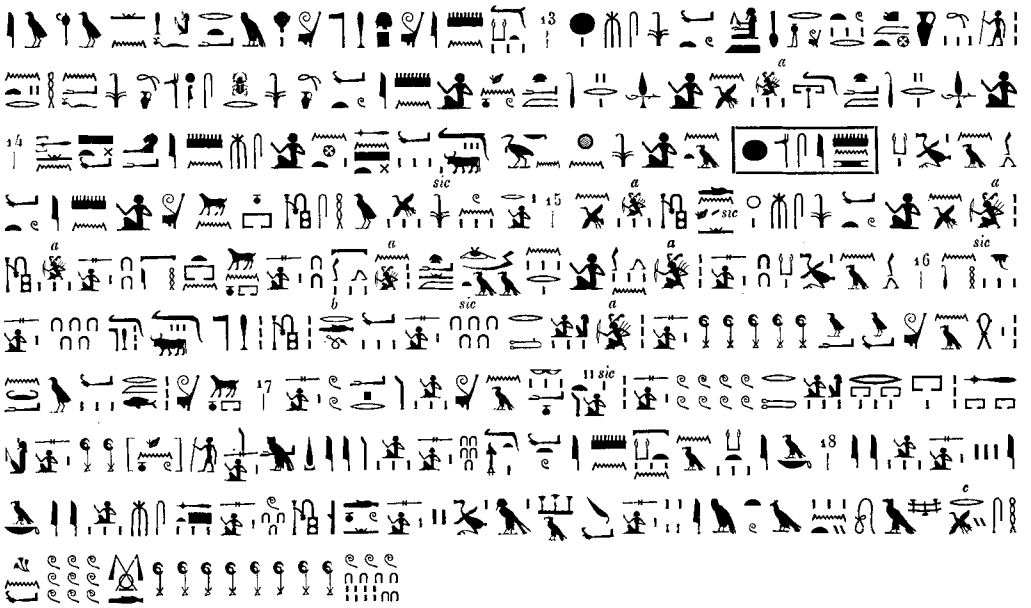
i) Cette subordonnée temporelle ne s'explique que si l'on admet la présence simultanée au Ouâdi Hammâmât du roi et de la commission de recherche. Le souverain et sa suite parcourent la carrière et remarquent les masses rocheuses susceptibles de devenir de magnifiques monuments. Ramsès IV charge immédiatement trois personnes qu'il a choisies et amenées avec lui, de repérer, d'examiner, de mesurer et de marquer les matériaux qui remplissent les conditions requises pour être utilisés dans la Place-de-Vérité.

[1] Robichon et Varille, *Revue d'Égyptologie,* t. III (1938), p. 99-102. Il faut, semble-t-il, abandonner l'hypothèse de M. Gardiner (*J. E. A.,* vol. 24, p. 164) qui situe le temple funéraire de Ramsès IV à côté du Ramesséum. Malgré la découverte, intéressante en soi, de dépôts de fondation à ses cartouches, Ramsès IV ne construisit son temple ni à Deir-el-Bahari (Carnarvon and Carter, *Five years' explorations at Thebes,* p. 48 et pl. XL; A. Lansing, *Bulletin of Metropolitan Museum of Art,* Nov. 1935. *The Egyptian Expedition,* 1934-1935, p. 7 à 9, fig. 4 et 7) ni à Médinet-Habou (U. Hölscher, *Medinet-Habu* dans *Morgenland* Heft 24, p. 7).

[2] Cf. la formation des adjectifs numéraux ordinaux et de certains noms de fêtes comme .

BIFAO 48 (1949), p. 1-38 Louis-A. Christophe
La stèle de l'an III de Ramsès IV au Ouâdi Hammâmât, nº 12 [avec 1 planche].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

6° L'expédition de Ramsès-nakht. *a*) sa composition.



a. Ce dessin de l'idéogramme , avec deux plumes sur la tête du soldat au lieu d'une, n'est pas signalé parmi les variantes du *Wörtb.* (II, p. 155 et 156). Il est pourtant courant à l'époque ramesside (cf. Mariette, *Abydos*, II, pl. X; Kuentz, *La bataille de Qadech, Mémoires de l'I. F. A. O.*, t. 55 passim; etc...); *b*. sur la pierre le signe est gravé de gauche à droite et non de droite à gauche comme les autres signes de l'inscription; *c*. le verbe se construit avec la préposition . Le scribe a gravé un signe ressemblent à qui ne peut être lu ni ni .

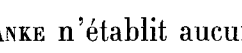
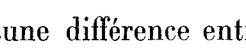
(Puis) *sa Majesté décida de charger le grand-prêtre d'Amon, directeur des travaux* *Ramsès-nakht, juste de voix* (a), *de leur transport vers l'Égypte.* (Voici) *les serviteurs* (du roi) *et les grands qui l'accompagnaient : le serviteur du roi, Ousermaât-Râ sekheper* (b); *le serviteur du roi, Nakht-Amon* (c); *le lieutenant* (du général) *de l'armée* (d), *Khâ-em-ter* (e); *l'intendant du trésor* (f), *Khâ-em-ter;* *le chef de* š·t (g), *gouverneur de la Ville* (h), *Amenmose; le chef de* š·t, *intendant des troupeaux du domaine de Ramsès III* (i), *Bakenkhonsou; l'officier de charrerie, Nakht-Amon; le scribe des effectifs, Soūl* (j); *le scribe du lieutenant* (du général) *de l'armée, Ramsès-nakht;* 20 *scribes militaires;* 20 (sic) *chefs d'écurie du Palais; l'officier commandant les chefs de compagnie de l'armée, Khâ-em-māl* (k); 20 *chefs de compagnie de l'armée;* 50 *conducteurs de char* *de la charrerie* (l); *un chef*

BIFAO 48 (1949), p. 1-38 Louis-A. Christophe
La stèle de l'an III de Ramsès IV au Ouâdi Hammâmât, nº 12 [avec 1 planche].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

des prophètes, un intendant des troupeaux, des prophètes, des scribes et des inspecteurs (en un groupe de) 50 *personnes;* 5.000 *soldats; des matelots* (m), *appartenant aux groupements de pêcheurs royaux* (n), $\overset{17}{|}$ (au nombre de) 200; 800 Aperou *de la tribu des* ʿny·t (o); 2.000 *hommes des domaines sacrés et des propriétés du roi;* 1 *[lieutenant] principal* (de la police) (p); 50 *gendarmes; le chef des artisans, Nakht-Amon;* 3 *contremaîtres pour les travaux des carriers;* $\overset{18}{|}$ 130 *carriers et tailleurs de pierre;* 2 *dessinateurs;* 4 *graveurs* (q); — 900 *morts sont à enlever de cette liste* (r); — *Total :* 8.368 *personnes* (s).

a) Cf. Lefebvre, *Histoire des grands-prêtres d'Amon,* p. 177 et seq. et p. 263 et seq. Il est curieux de remarquer que, parmi les nombreux noms gravés sur la stèle, le sien seul est suivi de l'épithète .

b) Je ne suis pas d'accord avec Ranke (p. 319, n° 6) et je propose de traduire par *Ramsès III* (l')*a fait exister.*

c) Ranke n'établit aucune différence entre  et . On peut se demander si, dans le premier cas, il ne s'agit pas d'une forme non-verbale à prédicat adjectival, le sujet précédant l'attribut en vertu du principe de l'inversion respectueuse; et si, dans le second cas, il ne s'agit pas de deux substantifs, le second étant considéré comme un génitif direct. On aurait alors respectivement : *Amon* (est) *victorieux* et *Victoire d'Amon.*

d) Tous les titres militaires seront étudiés en Appendice B.

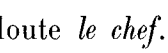
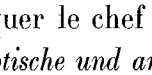
e) Ranke ne propose aucune traduction (p. 264, n° 5). Maspero (*R. T.,* t. I, p. 56) a traduit : *Celui qui se lève dans le saule.* Bien que ce nom propre paraisse d'origine sémitique, l'opinion de Maspero n'est pas à rejeter. Je préférerais pourtant : *Celui qui apparaît dans le saule* (sacré).

f) Ce fonctionnaire civil, qu'il faut exclure de «l'ordre de bataille» de Brugsch (*Die Aegyptologie,* p. 231), était encore en fonctions en l'an IV de Ramsès IV (cf. *Papyrus Mallet, R. T.,* t. I, p. 51-52, pl. V, l. 5). Il est encore cité dans Černý, *Catalogue des ostraca hiératiques non littéraires de Deir el Médineh,* n° 44, recto l. 21 et n° 148, recto l. 13.

g) La traduction de cette expression (*Wörtb.,* IV, p. 550) est encore imprécise. M. Lefebvre (*Histoire des grands-prêtres d'Amon,* p. 179 et note 2)

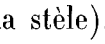
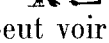
BIFAO 48 (1949), p. 1-38 Louis-A. Christophe
La stèle de l'an III de Ramsès IV au Ouâdi Hammâmât, nº 12 [avec 1 planche].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

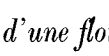
a essayé de l'améliorer. Il semble que l'on puisse établir une autre hypothèse [1].

Le titre se compose de deux éléments liés par l'adjectif génitival , c'est sans aucun doute *le chef*. On remarquera que l'on choisit souvent le mot  pour indiquer le chef d'un groupe. On a par exemple (Spiegelberg, *Aegyptische und andere Graffiti*, p. 10, n° 79)  (*Papyrus Lansing*, 9,6) (*Papyrus Abbott*, V, 14)  (Stèle C 93 du Musée du Louvre) etc.

Le second élément pourrait peut-être s'expliquer par un mot nouveau qui nous est fourni par la grande stèle d'Aménophis II à Giza (l. 13) :

Il (le roi) *gouvernait à la poupe de son bateau royal*  *en tant que chef d'un équipage de deux cent hommes* (cf. Sélim Hassan dans *Annales*, t. 37, p. 129-134; Varille, *B. I. F. A. O.*, t. 41, p. 31-38; j'ai moi-même collationné ce passage de la stèle).

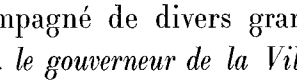
Il est possible que  et  soient des mots de la même famille. S'il en est ainsi, on peut voir dans  une sorte de *chef d'équipage*, peut-être même le *chef d'une flottille*. Toute expédition aux carrières nécessitait des bateaux. Voilà qui s'accorde tout à fait avec la définition du *Wörtb. : von Beamten, welche die Transporte aus den Steinbrüchen leiten.*

La liste des membres de l'expédition de Ramsès-nakht est très précise : or les 200 matelots appartenant aux groupements de pêcheurs royaux semblent n'avoir été commandés par aucun officier. Si mon hypothèse est admise, il y aurait eu à leur tête deux chefs d'équipage, chacun d'eux commandant 100 matelots, répartis en deux ou plusieurs barques. Une expédition aux carrières était quelque chose d'exceptionnel; le transport d'énormes blocs sur le fleuve était rare : en conséquence, le titre  paraît honorifique.

[1] M. Gardiner a proposé : *chief Taxing-master* (*Hieratic Papyri in the British Museum-Third Series-Chester Beatty Gift*, 1935, *Text*, p. 48, note 8). Il maintient sa traduction dans *Ancient egyptian onomastica, Text*, vol. I, p. 34, n° 110 et annonce qu'il développera ses arguments dans son commentaire du *Papyrus Wilbour*.

En l'absence de tout élément de discussion, je suis incapable de réfuter ou d'accepter l'opinion de M. Gardiner. Je crois cependant qu'il n'est pas inutile d'exposer les résultats de toute recherche, si modeste soit-elle : voilà pourquoi, tout en reconnaissant l'indiscutable autorité du maître anglais en matière égyptologique, et mon inexpérience dans une discipline où j'ai encore tant à apprendre, je me permets d'indiquer mon point de vue.

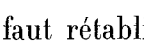
BIFAO 48 (1949), p. 1-38 Louis-A. Christophe
La stèle de l'an III de Ramsès IV au Ouâdi Hammâmât, nº 12 [avec 1 planche].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

h) Trois hauts fonctionnaires se partageaient l'administration de la capitale. Il semble qu'il s'agisse ici du gouverneur de la Ville (des morts), sur la rive gauche du Nil. J'en trouve la preuve dans Černý, *Catalogue des ostraca hiératiques non littéraires de Deir el Médineh,* n° 44, recto l. 21 et n° 148, recto l. 13 où l'intendant du trésor Kha-em-ter procède à une enquête dans Thèbes-Ouest accompagné de divers grands personnages parmi lesquels  *le gouverneur de la Ville*. Le but de la mission de Ramsès-nakht imposait d'autre part le choix de fonctionnaires de la rive gauche.

i) C'est le nom du domaine funéraire de Ramsès III, dépendant du temple de Médinet-Habou.

j) Ranke, p. 316, n° 10 lit *Snr* ou *Sl* et ne traduit pas.

k) Ranke, p. 263, n° 25. On pourrait proposer la traduction suivante en tenant compte du *Wörtb.*, II, p. 30 : *Celui qui apparaît sur le reposoir*.

l) Il faut rétablir .

m) On pourrait penser que ces 200  sont en quelque sorte des *réïs*. A mon avis, ce sont de simples matelots. Voici pourquoi :

1° leur nombre est trop élevé pour qu'il s'agisse de chefs d'équipage, même si l'on admet qu'il y en avait plusieurs par bateau;

2° le petit personnel des barques n'est pas signalé par la stèle. Je doute qu'il soit compris dans les hommes des domaines sacrés et des propriétés du Roi;

3° à l'époque ramesside le terme  (*Papyrus Lansing,* 9$_5$) s'applique au simple soldat, au fantassin (cf. Gardiner, *Z. Ä. S.*, t. 43, p. 30-32, l. 28, *Late-egyptian Miscellanies* (*Bibliotheca Aegyptiaca,* t. VII), p. 26 et *Ancient egyptian onomastica, Text,* vol. I, p. 25; surtout Calice, *Z. Ä. S.*, t. 52, p. 116-118). Lorsqu'il est question de navigation,  doit correspondre au matelot, à celui qui s'occupe des diverses manœuvres et de l'entretien des barques, à celui qui sue et peine dans les mêmes conditions que le fantassin qui part guerroyer en Syrie.

BIFAO 48 (1949), p. 1-38 Louis-A. Christophe
La stèle de l'an III de Ramsès IV au Ouâdi Hammâmât, nº 12 [avec 1 planche].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

n) La flotte égyptienne qui transportait les pierres des carrières était très réduite. Elle ne se composait probablement, à l'époque de Ramsès IV, que d'une ou deux grandes barques. Si mon hypothèse est exacte, et si les  sont réellement des chefs d'équipage, il y avait deux grands chalands montés chacun par cent matelots.

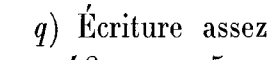
Ces chalands n'eurent qu'à effectuer le parcours Thèbes-Coptos-Thèbes : les matelots durent garder et entretenir leurs bateaux à Coptos et ne firent pas le voyage du Hammâmât.

Dans une telle éventualité, nous avons la preuve que la liste donnée par l'inscription ne concerne pas les personnes présentes aux carrières au moment même où la stèle fut gravée, mais les membres de l'expédition dont l'état avait été dressé avant le départ de Thèbes.

o) Cf. Aḥmad Badawi, *Annales,* t. 42, p. 22, note *a*. Il semble s'agir de prisonniers de guerre d'origine asiatique spécialisés dans les durs travaux du transport des pierres ou de la construction des monuments, depuis la XIX[e] dynastie.

Nous savons (cf. Ch. Boreux, *Mélanges syriens offerts à M. René Dussaud,* t. II, p. 673-687) qu'il y avait des ouvriers syriens établis dans la région thébaine, sur la rive gauche du Nil.

p) Il y a sur la stèle une lacune et un signe difficile à interpréter. On peut pour la restitution  suivre Lepsius et M. Montet.  est sûr. Le cadrat suivant semble se composer de . Ainsi équivaudrait à , titre que j'expliquerai dans l'Appendice B.

q) Écriture assez curieuse pour . *Hammâmât,* n° 248, p. 115 nous donne une autre orthographe étrange de ce titre : , *graveur de la Place-de-Vérité.*

r) Cf. Spiegelberg, *Varia,* XLII dans *R. T.,* t. 21, p. 48-49, qui a établi la lecture et la traduction : *Gestorbene, welche dieser Berechnung fern sind.* Ainsi le neuvième des membres de l'expédition a disparu au cours du voyage : cette proportion considérable est due à l'insécurité des routes, aux accidents durant les manipulations dangereuses des blocs et surtout au

BIFAO 48 (1949), p. 1-38 Louis-A. Christophe
La stèle de l'an III de Ramsès IV au Ouâdi Hammâmât, nº 12 [avec 1 planche].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

fait que huit mille hommes environ séjournèrent un mois dans une région absolument désertique.

Faut-il additionner ou retrancher ce nombre 900 au total 8.368? Brugsch, Petrie, Weigall, Breasted, MM. Lefebvre et Montet sont pour l'addition. Erman seul est d'avis de soustraire. Il semble que ce soit ce dernier qui ait raison.

La traduction littérale : *morts qui sont éloignés de cette liste* est claire : les morts n'ont pas été portés sur le rôle. L'erreur commise provient d'une interprétation trop rapide. Il s'agit de procéder avec méthode :

1° Si nous effectuons nous-mêmes l'addition sans tenir compte du chiffre 900, nous trouvons 8.362 personnes. On a beaucoup reproché aux Égyptiens cette erreur de 6 unités. Or les partisans de l'addition du nombre 900 oublient qu'ils augmentent considérablement cette erreur, au point qu'on ne peut croire à une pareille ignorance des scribes égyptiens.

2° On pourrait objecter que les scribes avaient tenu compte des disparus dans la liste elle-même et qu'ils tenaient à jour l'état de l'expédition effaçant un nom, modifiant un chiffre, chaque fois qu'un décès se produisait. En ce cas 8.368 serait un chiffre rectifié.

La réponse est simple : il est certain que ce furent les deux grandes catégories, soldats et personnel des domaines sacrés et des propriétés du Roi, qui comptèrent le plus de morts. Or la stèle nous donne en ce qui les concerne deux chiffres significatifs : 5.000 hommes pour les uns, 2.000 pour les autres. Peut-on dire qu'ils ont été rectifiés?

3° Que demandent les scribes? que nous portions les morts sur une liste d'où ils les ont tenus éloignés. L'opération est simple : il s'agit de soustraire 900 au total puisque nous ne pouvons effacer les noms ou modifier les chiffres.

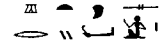
La phrase controversée doit être considérée comme une parenthèse. J'ai déjà dit que l'on a copié au Hammâmât la liste des membres de l'expédition, établie à Thèbes avant le départ. Avant d'inscrire le total, par souci de précision, on indique par un chiffre arrondi ceux qui à cette date ont disparu. Chacun est prévenu qu'on peut enlever ça et là les morts de chaque catégorie ou ôter 900 au total pour savoir combien de personnes repartirent de la

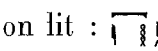
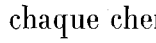
BIFAO 48 (1949), p. 1-38 Louis-A. Christophe
La stèle de l'an III de Ramsès IV au Ouâdi Hammâmât, nº 12 [avec 1 planche].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

vallée du Hammâmât. Puis on grava le total primitif pour des motifs caractéristiques : il s'agit de donner le nombre le plus grand pour frapper l'imagination de celui qui s'abstiendrait de lire le détail et ne considérerait que le chiffre global.

Ainsi nous savons qu'au départ de Thèbes, il y avait 8.368 personnes mais l'on n'était plus que 7.500 environ lorsqu'on quitta le Ouâdi Hammâmât.

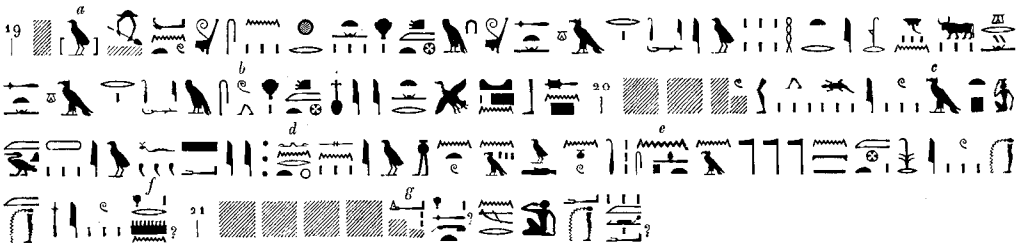
s) J'ai déjà signalé l'erreur de 6 sur ce total de 8.368. Il ne s'agit pas d'un résultat faux, mais, comme cela arrive fréquemment, c'est une négligence du graveur, une double négligence même. En effet :

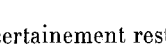
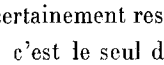
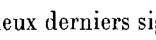
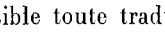
1° Il faut ajouter :  *1 ouvrier de la nécropole* (d'après la stèle de Coptos, tranche droite, qui relate la même expédition et qui a été publiée par Daressy, *R. T.*, t. 11, p. 91-92).

2° A la ligne 15, on lit : . Je suis porté à croire qu'il faut lire  en sorte que chaque chef d'écurie puisse être affecté à un char. C'est plus logique que de confier à 20 chefs d'écurie l'entretien de 25 chars.

Si l'on accepte ces rectifications, l'addition est alors parfaitement exacte.

7. L'expédition de Ramsès-nakht. *b*) les impedimenta.



a) on peut à peu près certainement restituer  ; *b*) graphie rare du verbe  (*Wörtb.*, II, p. 135) ; *c*) c'est le seul de tous les oiseaux de la stèle qui n'ait pas de pattes. Le graveur semble les avoir oubliées : on lit en effet  ; *d*) au lieu de  ; *e*) au lieu de ; *f*) la lecture des deux derniers signes est douteuse ; *g*) deux mots importants sont douteux, ce qui rend impossible toute traduction.

19 *On* [*a*] *trans*[*porté*] *pour eux le nécessaire depuis l'Égypte, dans 10 chariots* (et) *6 paires de bœufs par chariot* (l')*ont amené d'Égypte jusqu'à la carrière de la pierre*-bḥn (a). 20 [*Il y avait encore?*] *de nombreux* [*porteurs* (?)] (b) : *ils étaient*

BIFAO 48 (1949), p. 1-38 Louis-A. Christophe
La stèle de l'an III de Ramsès IV au Ouâdi Hammâmât, nº 12 [avec 1 planche].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

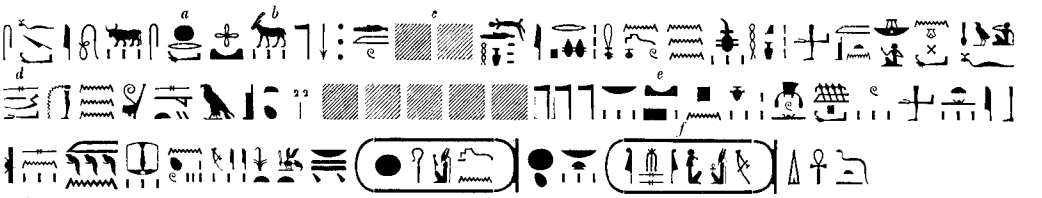
chargés de (*pains*)-ʿḲw, *de pièces de viande,* (et) *de* (*pains*)-šʿy, *sans nombre. On emmena* (aussi) *les offrandes pour satisfaire les dieux du ciel et de la terre, depuis Thèbes* (c) : *elles avaient été purifiées, en grande pureté* (et) *elles furent* (apportées) *sur l'épau*[*le*] (?) [*de*] [.....].

a) Il est probable que les personnages d'importance vinrent par eau de Thèbes à Coptos, le reste de l'expédition escortant les chariots chargés de matériel et sans doute aussi de provisions. Quelle que pût être la frugalité des anciens Égyptiens, on peut difficilement imaginer le nombre impressionnant des pains nécessaires à l'alimentation des huit milliers d'hommes pendant un mois environ. Il semble certain que les chariots emportaient des corbeilles de grains destinées à la fabrication du pain sur place. Derrière venaient probablement un maigre troupeau, réservé aux notables : la vallée du Hammâmât est désertique et le problème de la pâture dut être résolu par l'apport du fourrage.

b) Les derniers signes suggèrent, semble-t-il, de restituer  (*Wörtb.*, III, p. 312-314). Ces serviteurs sont compris dans la liste des membres de l'expédition et ne doivent pas être ajoutés au total. Les monuments égyptiens nous ont accoutumés à ces cortèges de porteurs de victuailles. Mais ici la description pourrait être symbolique : il est en effet improbable que viande et pains aient pu être transportés de cette façon pour un voyage aussi long.

c) *Ville* étant pris au sens de Ville suprême, capitale, cette expression s'applique à Thèbes, les Ramessides ayant une autre résidence dans le Delta.

8. L'expédition de Ramsès-nakht. *c*) la cérémonie religieuse.



a) Il y a sur la pierre à la place de un signe qui ressemble à l'idéogramme *ibd;* *b*) Le sens demande l'idéogramme du bœuf sans cornes ou du veau. Or, le graveur a représenté un animal pourvu d'une longue queue pendante et d'oreilles d'âne ou de cornes de capridé ; *c*) il me semble lire , groupe de mots intraduisible ; *d*) Il y a réellement sur

BIFAO 48 (1949), p. 1-38 Louis-A. Christophe
La stèle de l'an III de Ramsès IV au Ouâdi Hammâmât, nº 12 [avec 1 planche].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

la stèle, le graveur ayant confondu en un même verbe, ou *consacrer* et *immoler*; *e*) sur la pierre ressemble à . D'autre part les déterminatifs sont inversés. Au lieu de il faut lire ; *f*) Amon semble tenir le signe ☥ ou le signe ⚷ au lieu du sceptre habituel.

Des (*bœufs*)-iw; *furent égorgés; des* (*bœufs*)-wnḏw *furent abattus; de la résine* [.....]. *Le moût* (?) *et le vin* (coulant) *comme l'eau, le lait et la bière furent offerts* (a) *en ce lieu.*

Le prêtre-lecteur fit résonner sa voix, en consacrant l'(*offrande*)*-pure à Min, Horus, Isis,* [*Amon, Mout, Khonsou, Ptah*] (b) (et) *tous les dieux de la montagne. Le cœur satisfait, ils ont reçu les offrandes et accordé* (c) *des centaines de milliers de fêtes-sed à leur fils bien-aimé, le Roi de Haute et Basse Égypte, le maître du « pays »* (« *Râ est maître de Maât* », *l'élu d'Amon*), *le Fils-de-Râ, le Couronné* (« *Râ,* mꜣʿti, *l'a enfanté* », *l'aimé d'Amon*), *gratifié de la vie, à jamais* (d).

a) ☥ et ligne 22 ☥ semblent devoir se rattacher respectivement à et à (*Wörtb.*, I, p. 167).

b) La restitution est facilitée par la représentation des divinités dans le cintre et par la liste fournie par la ligne 2 de l'inscription. Ptah peut être remplacé par Bastet.

c) doit être une variante du verbe (*Wörtb.*, I, p. 40).

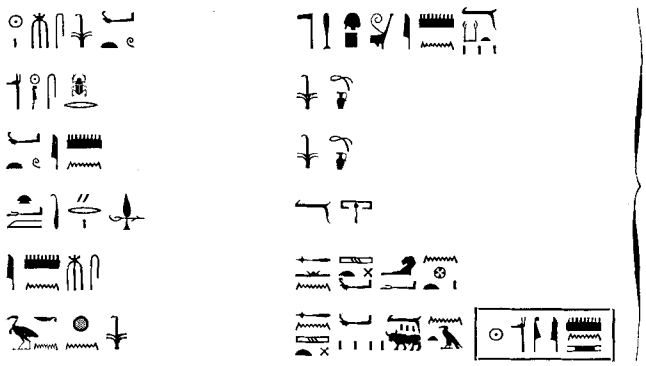
d) Il est intéressant de noter que le trait accusé qui forme le cadre de la stèle ne ferme pas à gauche la dernière ligne de l'inscription. Tout semble se passer comme si on avait voulu laisser aux mots la possibilité de s'évader des contraintes humaines.

BIFAO 48 (1949), p. 1-38 Louis-A. Christophe
La stèle de l'an III de Ramsès IV au Ouâdi Hammâmât, nº 12 [avec 1 planche].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

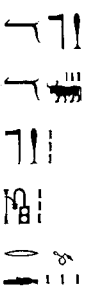
APPENDICE A.

L'EXPÉDITION : SA COMPOSITION.

1° LE CHEF DE L'EXPÉDITION ET SON ESCORTE.



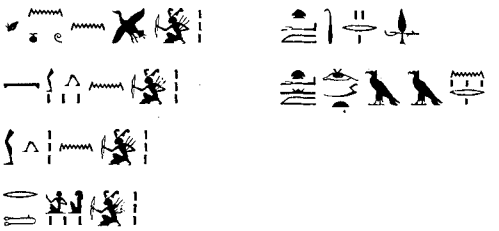
..... 6 personnes



..... 50 personnes

Total..... 56 personnes

2° L'INFANTERIE.



..... 2 personnes

20 —

5000 —

Total..... 5022 personnes

BIFAO 48 (1949), p. 1-38 Louis-A. Christophe
La stèle de l'an III de Ramsès IV au Ouâdi Hammâmât, nº 12 [avec 1 planche].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

3° L'ADMINISTRATION MILITAIRE.



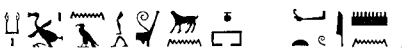
. 2 personnes



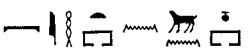
20 —

TOTAL..... 22 personnes

4° LA CHARRERIE.



1 personne



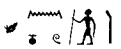
20 — (1)



50 —

TOTAL..... 71 personnes

5° LA POLICE.



1 personne



50 —

TOTAL..... 51 personnes

6° LES SPÉCIALISTES (2).



1 personne



3 —



130 —

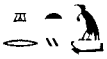


2 —



4 —

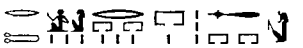
TOTAL..... 140 personnes

(1) Il faut porter ce chiffre à 25 ce qui donne au total 76 personnes. — (2) Il faut ajouter , 1 personne.

BIFAO 48 (1949), p. 1-38 Louis-A. Christophe
La stèle de l'an III de Ramsès IV au Ouâdi Hammâmât, nº 12 [avec 1 planche].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

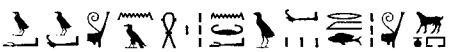
7° LES MANOEUVRES.

 800 personnes

 2000 —

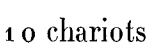
TOTAL..... 2800 personnes

8° LA FLOTTILLE.

 200 personnes

TOTAL GÉNÉRAL : 8362 personnes qu'il faut porter, après les modifications proposées, à 8368, chiffre qui correspond à celui qui est gravé sur la stèle.

9° LES BAGAGES.

10 chariots () tirés par 60 paires de bœufs ().

BIFAO 48 (1949), p. 1-38 Louis-A. Christophe
La stèle de l'an III de Ramsès IV au Ouâdi Hammâmât, nº 12 [avec 1 planche].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

APPENDICE B.

L'ESCORTE ARMÉE DE RAMSÈS-NAKHT[1].

1° LES SOLDATS ET LES EXPÉDITIONS AUX CARRIÈRES.

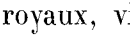
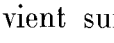
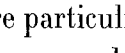
M. Montet (*Hammâmât,* p. 27) explique la présence des soldats dans les expéditions au Ouâdi Hammâmât par le fait qu'on les employait à transporter les blocs. C'est une opinion qu'il faut délibérément rejeter pour les motifs suivants:

a) les expéditions aux carrières comprenaient très rarement une escorte armée. Henou, au Moyen Empire (*Hammâmât,* n° 114), et Ramsès-nakht, à l'époque ramesside, furent les seuls, à ma connaissance, qui s'adjoignirent effectivement des soldats. Henou les utilisa, non pour aller simplement au Ouâdi Hammâmât, mais pour un voyage plus difficile sur les côtes de la Mer Rouge. Sous Ramsès IV, la troupe était nécessaire pour traverser en force une région encore pleine du souvenir de luttes récentes.

b) le substantif  qui désigne habituellement les soldats s'applique parfois aux travailleurs quand il s'agit d'une expédition aux carrières (cf. *Hammâmât,* n° 47, l. 15; n° 87, l. 10; n° 108, l. 15; n° 113, l. 11, etc.).

c) les Bédouins du désert oriental n'étaient vraisemblablement pas hostiles aux Égyptiens.

2° LE CHEF THÉORIQUE DE «LA DIVISION».

Au quatrième rang, après le grand-prêtre d'Amon et les deux serviteurs royaux, vient sur la liste  qui porte le titre . Il a son secrétaire particulier , qui se nomme  et qui est lui-même un personnage d'importance[2].

[1] Je ne crois pas utile de comparer mes conclusions à celles de Helck, *Der Einfluss der Militärführer in der* 18. *ägyptischen Dynastie* (*Untersuchungen... Band* 14).

[2] M. Gardiner (*Ancient egyptian onomastica, Text,* I, p. 33-34) est d'un avis différent et traduit ce titre par : *scribe of distribution.*

BIFAO 48 (1949), p. 1-38 Louis-A. Christophe
La stèle de l'an III de Ramsès IV au Ouâdi Hammâmât, nº 12 [avec 1 planche].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

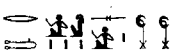
Le titre  est connu depuis le Moyen Empire et s'applique à celui qui remplace son supérieur dans l'exercice de ses fonctions administratives. Au Nouvel Empire, ce remplaçant peut s'acquitter non seulement de fonctions civiles mais encore de fonctions militaires ; dans ce cas, il correspond à notre *lieutenant*.

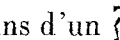
Mais les fonctions militaires sont variées : c'est pourquoi il est possible qu'il y ait eu toute une hiérarchie de .

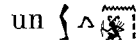
La position sociale de Khâ-em-ter est si élevée qu'on doit, semble-t-il, le placer au sommet de cette hiérarchie et admettre qu'il remplace un  [1], titre que l'on traduit improprement par *général* alors que celui qui le portait était plus un courtisan ou un fonctionnaire civil qu'un militaire de carrière.

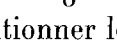
Je montrerai *infra* que Khâ-em-ter n'est que le chef théorique de l'escorte armée de Ramsès-nakht puisque nous avons le nom et le titre du chef effectif.

3° LES SOLDATS ET LEURS CHEFS.

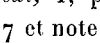
Il apparaît que Ramsès-nakht, pour traverser sans difficulté une région peu sûre, emmena avec lui l'effectif d'une unité militaire que j'appelle *division*, soit 5.000 hommes .

Le commandement effectif de cette *division* était entre les mains d'un  qui est une personnalité dont la stèle n'oublie pas de mentionner le nom .

La division comprenait vingt *compagnies* de 250 hommes. Chaque *compagnie* était commandée par un  [2].

La *compagnie* était divisée en *sections* de 50 hommes (on verra plus loin que la *section* de gendarmerie avait le même nombre d'hommes) [3]. La stèle néglige de mentionner les  que nous connaissons par le *papyrus Lansing* (9$_6$).

[1] Cf. Gardiner (*op. cit., Text,* I, p. 25-26).

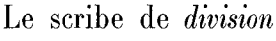
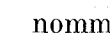
[2] Ce titre et celui qui le précède ne sont pas mentionnés dans les listes étudiées par M. Gardiner (*Ancient egyptian onomastica*) ; cf. la remarque que fait l'auteur, à propos du titre  (*op. cit., Text,* I, p. 24-25). Dans *J. E. A.*, t. 27, p. 57 et note 4, M. Gardiner a étudié le titre (De Rougé, *Inscriptions hiéroglyphiques,* t. I, pl. 56 = P. Lacau, *Stèles du Nouvel Empire,* n° 34.054, p. 95 et suiv.) et a proposé la traduction : *quartermaster of the army*.

[3] Au Moyen Empire, chaque section n'a que 40 hommes.

BIFAO 48 (1949), p. 1-38 Louis-A. Christophe
La stèle de l'an III de Ramsès IV au Ouâdi Hammâmât, nº 12 [avec 1 planche].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

On peut, semble-t-il, en conclure qu'ils n'avaient qu'une importance toute relative : aussi je considère que ce n'était là qu'un titre porté par le meilleur de la cinquantaine, comparable au *primipile* des centurions romains. Il ne conférait pas à proprement parler un grade mais il indiquait que celui qui le portait jouissait de la confiance de son supérieur et avait une certaine responsabilité, difficile d'ailleurs à déterminer.

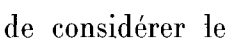
4° L'ADMINISTRATION MILITAIRE.

Chaque *division* était étroitement contrôlée par une administration spéciale. Le scribe de *division* ou scribe des effectifs  était un haut fonctionnaire [1] : la stèle le cite avant même le chef réel de la division ; il se nomme  et paraît d'origine étrangère.

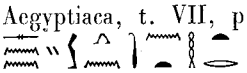
Les scribes militaires  étaient sous les ordres du scribe des effectifs : il y en avait un par *compagnie*.

5° LA CHARRERIE.

La présence d'une *section de charrerie* dans l'expédition de Ramsès-nakht ne paraît s'expliquer que si l'on admet comme une règle que la *division* d'infanterie était toujours accompagnée d'une *section* de chars de combat. Ainsi, si cette hypothèse est exacte, il y avait 50 conducteurs de char pour 5.000 fantassins. La proportion paraît acceptable.

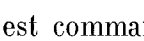
La charrerie, arme noble, était donc peu nombreuse. Ses officiers étaient en rapports étroits avec le Palais. Il est même probable qu'on logeait les hommes, les chevaux et les chars tout près de la Résidence. Aussi convient-il de considérer les titres  et , non comme de simples désignations honorifiques accordées aux parents du Roi ou à des courtisans, mais comme de véritables grades conférés à des fils de famille qui avaient choisi la carrière des armes [2].

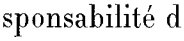
[1] Cf. GARDINER, *op. cit., Text,* I, p. 34 où ce titre est simplement signalé.

[2] Le *papyrus Anastasi,* III, 6_{2-10} (= GARDINER, *Late-Egyptian Miscellanies,* Bibliotheca Aegyptiaca, t. VII, p. 27) donne le titre . Je crois qu'il

BIFAO 48 (1949), p. 1-38 Louis-A. Christophe
La stèle de l'an III de Ramsès IV au Ouâdi Hammâmât, nº 12 [avec 1 planche].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

La *section de charrerie* comprend 25 chars de combat. Il y a deux hommes par char.

Elle est commandée par le . Il se nomme , lors de l'expédition de Ramsès-nakht.

Chaque char, son attelage et ses deux conducteurs étaient, semble-t-il, sous la responsabilité d'un sous-officier, le  qui, pendant le combat, restait probablement au camp, mais qui jouait un rôle prépondérant dans l'entretien des chevaux et du véhicule.

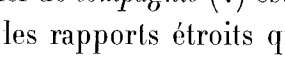
La stèle n'en compte que 20. Je suis porté à croire qu'il s'agit d'une erreur et à fixer leur nombre à 25 : il ne peut y avoir 20 chefs d'écurie pour 25 chars.

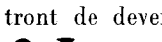
6° LA POLICE.

L'armée avait un rôle bien déterminé. Mais des conflits pouvaient survenir parmi les travailleurs : la police avait charge d'y mettre fin. Cinquante gendarmes pour trois milliers de travailleurs, cela paraît suffisant, d'autant plus que, dans les cas graves, l'armée pouvait prêter main-forte.

Il semble que Ramsès-nakht se soit fait accompagner d'une *section de police*. Ainsi le principe des *sections* de 50 est maintenu. Il est probable que, comme dans l'infanterie, les *compagnies,* dans la police, comptaient 250 hommes. On n'ose pousser plus loin la comparaison. La question du commandement est plus délicate. La stèle ne nous fournit pas de renseignements directement utilisables. Il est cependant possible d'essayer d'y voir clair.

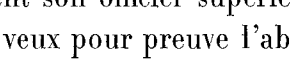
Je relève dans le monument généalogique de Naples (Brugsch, *Thesaurus,* p. 952) qui date de Ramsès II :  *Le chef suprême de la police Amenemynet..... il dit* aux *lieutenants principaux qui sont à la tête de la police,* à *tout gendarme de cette ville...*

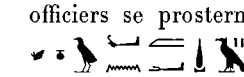
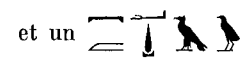
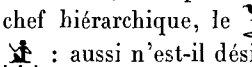
Ainsi le titre complet du chef de *compagnie* (?) est . C'est une façon de marquer les rapports étroits qui existent entre le chef et

s'agit d'un simple *aspirant* qui suit encore les cours de perfectionnement qui lui permettront de devenir un jour . Je ne puis suivre Maspero, MM. Gardiner et Montet qui le considèrent déjà comme un officier. Cf. notamment : Gardiner, *Ancient egyptian onomastica, Text,* I, p. 28.

BIFAO 48 (1949), p. 1-38 Louis-A. Christophe
La stèle de l'an III de Ramsès IV au Ouâdi Hammâmât, nº 12 [avec 1 planche].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

ses subordonnés, condition indispensable du bon fonctionnement d'un organisme d'État aussi important : l'officier ne commande pas, il remplace son chef à la tête de la *compagnie* (?) [1].

Il est maintenant permis de revenir à l'inscription. On doit considérer  comme un chef de *compagnie* (?) de police qui représente personnellement son officier supérieur. Il n'est pas le chef direct des 50 gendarmes : j'en veux pour preuve l'absence de l'expression  qui aurait pu prêter à confusion.

[1] En ce qui concerne les officiers de police, cf. Gardiner, *Ancient egyptian onomastica, Text,* I, p. 86-88. — Dans la tombe de Nebamon (Davies, *The tombs of two officials..... The theban tombs series. Third memoir,* pl. 27), deux officiers se prosternent devant le Roi : un  (inscription verticale), et un  (inscription horizontale). M. Gardiner (*op. cit.,* p. 88) pense que le premier est le subordonné du second. Ce n'est pas du tout mon avis. En effet l'*'idnw n md'jw* se prosterne au registre inférieur et à la gauche du Roi : j'en conclus qu'il a un titre supérieur à celui de son camarade. En fait, il a le même grade mais il est, dans la cérémonie, le représentant personnel de son chef hiérarchique, le  : aussi n'est-il désigné que par son titre honorifique. De plus, pour distinguer mieux encore les deux officiers, on grave différemment les inscriptions qui les concernent : verticalement pour le plus important, horizontalement pour l'autre.

BIFAO 48 (1949), p. 1-38 Louis-A. Christophe
La stèle de l'an III de Ramsès IV au Ouâdi Hammâmât, nº 12 [avec 1 planche].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

EXPÉDITION DE RAMSÈS-NAKHT AU OUÂDI HAMMÂMÂT.

TABLEAU I.

COMPOSITION ET ORGANISATION DE L'ESCORTE ARMÉE.

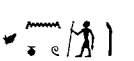
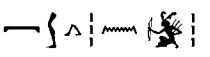
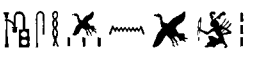
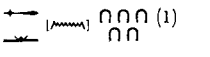
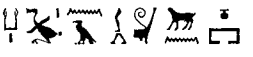
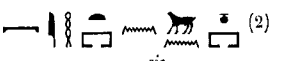
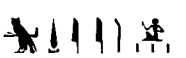
	INFANTERIE	ADMINISTRATION	CHARRERIE	POLICE
Titres honorifiques.				
A la tête de :				
5.000 hommes..				
250 hommes..				
50 hommes..	 (1)			
2 hommes..			 (2)	
La troupe.....			 sic	

TABLEAU II.

LA « DIVISION » ÉGYPTIENNE (3)

	OFFICIERS GÉNÉRAUX	OFFICIERS SUBALTERNES	SOUS-OFFICIERS	HOMMES DE TROUPE		
Infanterie.....	1	20		5.000	=	5.021
Administration (4).....	1	20			=	21
Charrerie.....		1	25	50	=	76
	= 2	= 41	= 25	= 5.050	TOTAL...	5.118

N. B. — On lit dans ERMAN-RANKE, *Aegypten und aegyptisches Leben...*, p. 566, «*Nicht weniger als 110 Offiziere von jedem Rang wurden zu dieser Unternehmung abgeordnet*». Ce chiffre est contestable.

(1) Selon le *Papyrus Lansing*. Ce n'est pas un grade : il ne s'agit que du premier soldat de la cinquantaine.

(2) En tenant compte de la rectification proposée.

(3) Il n'est pas tenu compte des troupes auxiliaires d'origine étrangère qui peuvent à certains moments avoir été adjointes à la *division*.

(4) Les scribes forment le personnel civil de l'armée : ils n'en doivent pas moins être considérés comme des militaires.

BIFAO 48 (1949), p. 1-38 Louis-A. Christophe
La stèle de l'an III de Ramsès IV au Ouâdi Hammâmât, nº 12 [avec 1 planche].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

TABLEAU III.

ORGANISATION DE LA POLICE À L'ÉPOQUE RAMESSIDE.

Chef suprême de la police.....  (variante )

Compagnie de

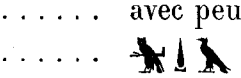
250 hommes[1] commandée par un



titre honorifique

(variante)

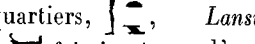
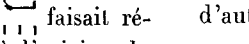
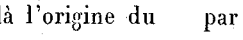
titre réel

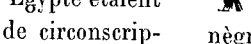
Section de 50 hommes..... avec peut-être à sa tête un 

Homme de troupe..... [2]

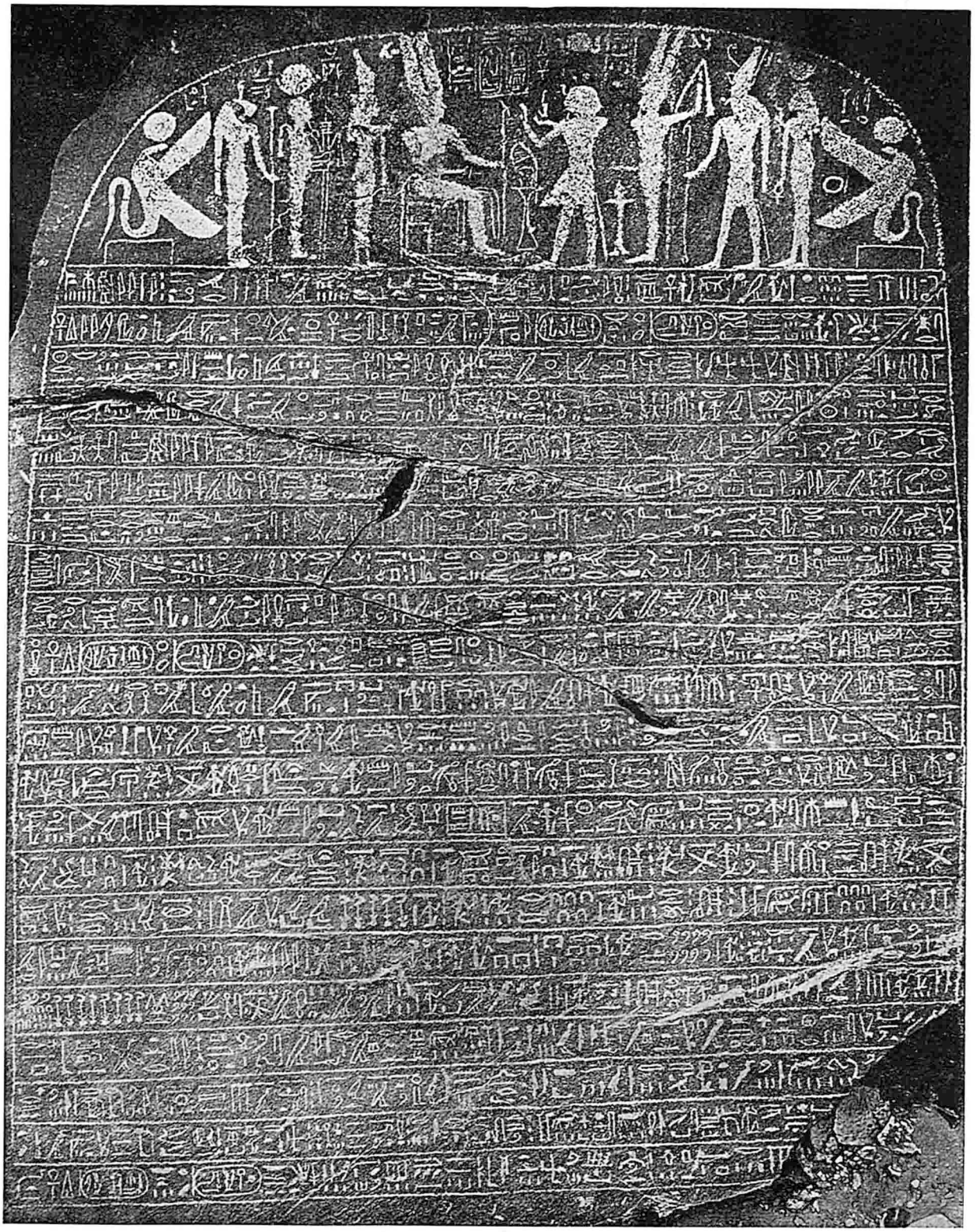
Louis Christophe.

Le Caire, décembre 1946.

[1] Je m'appuie sur le titre  (Mariette, *Catalogue d'Abydos*, n° 1215 ; cf. aussi *Recueil de Travaux*, t. IX, p. 173, note 1), que je crois pouvoir traduire par *lieutenant d'une compagnie (de police) à Memphis*. Je suis d'avis que, dès l'Ancien Empire, les grandes villes de l'Égypte étaient divisées en un petit nombre de circonscriptions. Dans chacun de ces quartiers, , une *compagnie de policiers*  faisait régner l'ordre. Il faudrait voir là l'origine du titre . Si cette hypothèse a quelque valeur, on peut supposer que les *compagnies* de police et d'infanterie comprenaient chacune 250 hommes.

[2] Il est certain que la police égyptienne était formée d'étrangers autres que les . Il y avait notamment des nègres (cf. Erman-Lange, *Papyrus Lansing*, 7$_2$, p. 67). D'autre part il existe d'autres mots pour désigner les policiers : par exemple , , etc.

BIFAO 48 (1949), p. 1-38 Louis-A. Christophe
La stèle de l'an III de Ramsès IV au Ouâdi Hammâmât, nº 12 [avec 1 planche].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net



Louis Christophe, *La stèle de l'an III de Ramsès IV*.

BIFAO 48 (1949), p. 1-38 Louis-A. Christophe
La stèle de l'an III de Ramsès IV au Ouâdi Hammâmât, nº 12 [avec 1 planche].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net